

Associationnisme : le bien commun aux confins du marché et de l'État

par Jean-Louis Laville

jean-louis.laville@lise.cnrs.fr, professeur du Cnam, Chercheur au Lise/Cnrs, Coordinateur européen du Karl polanyi Institute of political Economy

FR Depuis longtemps les débats politiques et économiques se sont centrés sur les places respectives du marché et de l'état. Au début du XXI^{ème} siècle, la réalité impose de prendre en considération la société civile et particulièrement l'associationnisme défini comme les actions collectives mise en œuvre par des citoyens libres et égaux se référant à un bien commun. grâce à une perspective historique le texte explique pourquoi il est si important et reste donc si difficile d'inclure la société civile dans les enjeux pratiques et les cadres théoriques.

Il conclut en identifiant trois scénarios pour l'avenir, dans le premier la solidarité est dépendante du processus de modernisation de l'état-providence, dans le second une néo-philanthropie est utilisée pour moraliser le capitalisme, dans le troisième une approche plurielle de l'économie et de la démocratie donne plus d'espace à la société civile.

EN The political and economic debates have been focused for a long time on the respective roles of market and State. At the beginning of the XXIst century taking into account the reality means to consider also civil society and specially associationism defined as collective actions by free and equal citizens with reference to a common good. Through an historical perspective the text explains why it is so important and it remains so difficult to include civil society in the practical stakes and theoretical frameworks.

It concludes by identifying three scenarios for the future, in the first solidarity is dependant on the process of modernizing welfare states, in the second a neo-philanthropy is used to moralize the capitalism, in the third a plural approach of economy and democracy gives more space to civil society.

Economie et solidarité

Face à la crise systémique que nous connaissons, il existe un renouveau dans la pensée comme dans l'action des tentatives de réconciliation entre économie et solidarité, qui amènent à identifier désormais un champ, celui de l'économie sociale et solidaire. Cette dernière peut participer d'un nouveau contrat social ou d'une refondation des rapports entre économie et société. Une telle exigence suppose toutefois de ne pas utiliser la formule d'économie sociale et solidaire à la légère. Cette expression ne peut acquérir une consistance que si elle est fondée sur une analyse des différences entre économie sociale et économie solidaire permettant ensuite de susciter de réelles et profondes complémentarités.

Beaucoup d'ambiguïtés liées à l'économie sociale et solidaire peuvent être dépassées par une mise en perspective historique et internationale.

Une telle mise en perspective est d'autant plus nécessaire que nous avons vécu depuis plus de 30 ans avec ce que l'on pourrait appeler le retour d'une utopie, déjà présente au XIX^e siècle, celle d'une société de marché. En fait, lorsque nous allons trop loin dans une société organisée seulement par le marché, cela déclenche des régressions autoritaires. Ce fut notamment le cas pour l'avènement du fascisme dans les années 1930. Il n'y a donc pas convergence entre démocratie et marché, il y a au contraire une menace lorsque le marché prend trop de place dans nos démocraties. Nous sommes aujourd'hui face à cette menace avec la crise. Nous héritons d'un excès de marché. Il nous faut alors essayer de voir comment cet excès peut être corrigé.

A cet égard, il y a besoin d'une nouvelle régulation publique, d'un État qui retrouve le rôle qu'il a eu dans le keynésianisme en tant qu'État social. Mais en même temps, cela ne suffira pas. Si nous voulons que la société soit vivable au XXI^e siècle et si nous souhaitons que l'économie y soit humaine, nous allons être obligés de réfléchir, non pas sur une dualité entre marché et État, à la fois antinomiques et complémentaires, mais sur un trinôme. A côté du marché et de l'État et sans les éradiquer, sans les éliminer, il y a besoin de faire une place à la société civile.

Because of the systemic crisis we live, there is a renewal in thought as in action on attempts at reconciling economy and solidarity: this points to a new field, solidarity and social economy. The latter can register within a new social contract or imply recasting of the relationship between economy and society.

With the crisis we are confronting a threat. There is an excess of market. We have to see how this excess can be corrected.

If we wish that society be liveable in the XXIst century and that economy be humane, we have to think, not of a duality between market and state, at the same time antinomic and complementary, but of a trinomial. Besides market and state and without suppressing them, civil society should have a place.

Un préalable : les définitions du politique et de l'économique

I think that the double dimension of politics has to be part of a reflexion on the association, in the sense that it can take a dimension of public space in the civil societies.

In previous societies as in present day ones, we cannot assimilate economy to market. Besides the market which is old, other principles are very important like redistribution. Thanks to the latter, we have elements to affect resources according to norms instead of a contractual principle. Another principle has to be mentioned, reciprocity, according to which, as M. Mauss said, a certain number of exchanges of goods take place before all to maintain the social link. Consequently, many existing economic movements can only be understood because they allow the social tissue to be strengthened.

Pour intégrer la société civile à la réflexion et à l'action, il convient de préciser ce qu'est le politique. Lorsque l'on revient sur les définitions du politique, une première tradition de pensée le réfère aux pouvoirs publics. En effet, dans une société démocratique, il convient, comme le disait M. Weber, qu'il y ait un monopole de la violence légitime, c'est-à-dire qu'il est nécessaire d'avoir à un moment donné une instance de coordination qui puisse faire que la société ne soit pas la guerre de tous contre tous, que ce ne soit pas la jungle, qu'il y ait des règles de société, des règles de vie en commun qui puissent être respectées. Mais en même temps une démocratie vivante, ce n'est jamais uniquement un ensemble d'institutions. C'est là, qu'intervient la seconde tradition de pensée du politique représentée par des auteurs comme H. Arendt ou J. Habermas. Pour ces penseurs, une démocratie vivante suppose des espaces publics ; autrement dit des espaces de délibération, d'argumentation qui sont autant de lieux où les personnes se retrouvent ensemble pour essayer de définir quelles seront les modalités de ce monde commun que nous sommes obligés de construire en tant qu'êtres humains. Il me semble que cette double dimension du politique est à intégrer pour la réflexion sur l'association, au sens où elle peut revêtir une dimension d'espace public dans les sociétés civiles.

Il nous faut en outre revenir, sur la question de ce qu'est l'économie dans nos sociétés. Ces dernières sont très marquées par ce que K. Polanyi appelait le « *sophisme économiciste* », c'est-à-dire que nous confondons l'économie et le marché. Or, aussi bien dans les sociétés antérieures que dans les sociétés actuelles, nous ne pouvons pas assimiler l'économie au marché. En fait, il y a plusieurs principes économiques dans les sociétés humaines. À côté du marché qui est ancien, il y a d'autres principes qui sont très importants, en particulier le principe de redistribution. Avec ce dernier, nous nous donnons des éléments pour que nos ressources soient affectées selon des normes et non selon un principe contractuel. Il faut par ailleurs mentionner un autre principe, celui de la réciprocité selon lequel, comme le disait M. Mauss, il y a un certain nombre d'échanges de biens qui se font avant tout pour entretenir le lien social. Il existe donc de nombreuses circulations économiques qui ne peuvent être comprises que parce qu'elles permettent de renforcer le tissu social.

L'associationnisme solidaire

C'est à partir de ces définitions du politique et de l'économie que nous pouvons identifier un phénomène qui est l'associationnisme.

L'instauration des sociétés modernes a en effet rendu possible l'associationnisme. Comment l'expliquer ? Ces sociétés postulent dans leurs principes que tout le monde peut être à la fois acteur économique et acteur politique, alors que dans les démocraties antiques, ceux qui étaient citoyens étaient justement ceux qui par définition étaient exonérés de l'économique. Cela a créé un problème dont nous ne sommes toujours pas sortis : comment agencer sphères économique et politique ? C'est sur cet aspect là que les associations ont commencé à intervenir. A partir du moment où on admet des principes démocratiques, ces derniers ont vocation à diffuser dans l'ensemble du corps social. Ils doivent essaimer dans l'ensemble de la société. Les premières associations vont donc réclamer une extension de la démocratie incluant le domaine économique et social.

The rise of modern societies made associationism possible. How to explain it? These societies postulate that everyone can be both an economic and politic actor.

C'est l'invention de la solidarité démocratique, principe de démocratisation de la société résultant d'actions collectives. Axée sur l'entraide mutuelle autant que sur l'expression revendicative, elle relève à la fois de l'auto-organisation et du mouvement social. Cette solidarité démocratique suppose une égalité de droit entre les personnes qui s'y engagent. Partant de la liberté d'accès à l'espace public pour tous les citoyens, elle s'efforce d'approfondir la démocratie politique par une démocratie économique et sociale.

The previous associations will demand an extension of democracy to include the economic and social fields.

Émerge donc une solidarité qui n'est plus traditionnelle, comme elle existait dans les sociétés antérieures, mais une solidarité qui implique une égalité dans la différence. Cette égalité ne signifie pas une uniformisation, elle intègre la différence. On voit cela dans divers contextes, par exemple dans celui des associations de Noirs et de femmes qui se constituent aux États-Unis d'Amérique. Dans ce pays, ces personnes qui n'avaient pas le droit de s'exprimer dans l'espace public vont prendre le biais associatif pour essayer d'organiser des services et se rendre ainsi utiles dans la société. Elles ne vont pas avoir simplement une activité économique, elles vont aussi se prévaloir de ces activités pour ensuite réclamer la légitimité politique et par conséquent, avoir aussi un droit d'expression, dans la démocratie qui vient de s'instaurer. En Europe, comme le montrent les travaux d'auteurs aussi compétents que E.P. Thompson, H. Desroche, E.J. Hobsbawm ou W.J. Sewell l'associationnisme pionnier est ancré dans cette solidarité comme lien social volontaire entre citoyens libres et égaux telle qu'abordée par P.Leroux.

The emerging solidarity is no longer traditional, as in the previous societies, but a solidarity implying equality in difference.

La démocratie ne réalise pas l'égalité pour tout le monde, nous le savons très bien. Toutefois, comme le dit C. Lefort, elle permet au moins que l'on s'appuie sur le principe d'égalité pour, au travers d'actions collectives, essayer que ce principe d'égalité soit un vecteur de changement dans une société démocratique. D'autres

exemples peuvent être cités, notamment ceux de l'Amérique du Sud. Au XIX^e siècle, des associations vont se saisir des principes d'égalité et mutualité pour réorganiser une économie populaire auparavant beaucoup plus tributaire des dépendances traditionnelles.

Il y a donc une histoire à retrouver, une histoire que l'on a oubliée et qui pourtant constitue notre patrimoine. Cette histoire s'est faite à partir d'un lien fondamental : celui qui relie les associations aux principes de liberté et d'égalité par la solidarité démocratique. Cette première vague associationniste a été rabattue du côté de l'utopie, d'un sentiment un peu angélique et naïf, comme si elle n'avait été qu'un phénomène de jeunesse qui serait venu à maturité à travers les premières théories du socialisme dit scientifique. En fait, l'histoire n'est pas celle-ci. Il y a une richesse associative beaucoup plus grande. L'associationnisme de l'époque, lorsqu'on le regarde précisément dans son contexte européen et américain, est différent du socialisme utopique. Il s'est démarqué par sa volonté d'expérimentation pratique.

De ce fait, il s'agit moins de réhabiliter le socialisme utopique face au socialisme scientifique que de mettre en avant l'inventivité de l'entrelacement des discours et des pratiques que l'histoire des idées échoue à saisir. Les promoteurs de projets associationnistes n'ont pas appliqué les directives des utopistes. Inspirés par ceux-ci, ils sont aussi rompu avec leur prophétie pour opérer la rencontre de l'association et de la démocratie. Contre le rêve d'une société réconciliée, ils ont recherché une transformation sociale à travers le recours à l'expérience sociale et le changement des politiques publiques. Ils ont revendiqué des droits en même temps qu'ils se sont attaqués à un ordre économique entérinant les inégalités. Le propre de l'associationnisme est donc de questionner l'articulation entre démocratie et économie. Il constitue une manifestation de résistance à la société de marché dans des sociétés contemporaines où la tension entre capitalisme et démocratie s'avère irréductible.

La naissance de l'économie sociale

Ce premier temps de la création associative a été suivi de réactions très violentes. Ce qui était en cause, c'était l'extension de la démocratie. La solidarité philanthropique au départ confondue avec la solidarité démocratique prend un autre sens qui renvoie à la vision d'une société éthique dans laquelle des citoyens motivés par l'altruisme remplissent leurs devoirs les uns envers les autres sur une base volontaire. Focalisée sur la question de l'urgence et la préservation de la paix sociale, cette conception se donne pour objet le soulagement des pauvres. Autrement dit, elle

The quality of associationism is then to question the links between democracy and economy. It constitutes a way of resisting the market society in contemporary societies where tension between capitalism and democracy proves lasting.

The emergence of social economy does not mean the recognition of associations, but their reorganization at the benefit of new trusteeships.

est porteuse d'un dispositif de hiérarchisation sociale et de maintien des inégalités adossé sur les réseaux sociaux de proximité.

A partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, s'opère donc ce que l'on peut appeler « inflexion philanthropique ». Ce mouvement a essayé de réduire la volonté démocratique exprimée dans le fait associatif à un simple complément du capitalisme. En effet, l'idéologie du progrès devait suffire à apporter la richesse pour tous et la prospérité pour chacun. Finalement, nous sommes rentrés dans cette idéologie productiviste qui nous faisait attendre un avenir radieux à partir du simple développement des forces productives. Paradoxalement, on retrouve cet idéal à la fois dans les versions dominantes du libéralisme et du marxisme. Tout le questionnement sur comment on institue une économie moderne a été oublié et on lui a substitué une naturalisation du capitalisme marchand comme étant le synonyme de l'économie moderne.

C'est en effet à ce moment-là que s'installe la confusion entre économie moderne et capitalisme marchand. On a finalement pensé que ce dernier allait répondre à tous nos problèmes. À côté du marché, la solidarité philanthropique est apparue comme un palliatif destiné à soulager des maux uniquement temporaires pour une catégorie de population, les pauvres. Les associations étaient alors pensées comme subsidiaires. L'essentiel était ailleurs, dans le développement du marché capitaliste. Cette époque est l'époque d'un libéralisme beaucoup plus pessimiste avec T. Malthus, D. Ricardo, F. Bastiat, toute une école qui nous suggérait que si les pauvres le sont, c'est peut-être qu'ils l'ont mérité. L'on passe ici de ce que E.P. Thompson a appelé l'économie morale, c'est-à-dire l'économie de la dignité, de la puissance collective, de la capacité d'agir à une entreprise de moralisation des pauvres. Nous n'en sommes pas encore entièrement sortis puisque nous discutons toujours de savoir s'il faut donner les allocations à tous, ou les limiter à ceux qui le méritent.

Il y a donc une torsion de l'association dans la seconde moitié du XIX^e siècle qui va rabattre les associations sur la question du paupérisme et en faire un simple adjuvant à un fonctionnement économique qui est de moins en moins questionné et qui va se condenser autour du développement industriel par le marché capitaliste. Dans ce contexte, l'économie sociale participe de ce passage de la politique à la moralisation quand elle se confond avec un éloge du patronage comme chez F. Le Play. L'économie sociale ne saurait être considérée comme le prolongement de l'associationnisme solidaire puisque, dans ce dernier, la volonté émancipatoire tranchait avec les conceptions paternalistes. Ce qui se joue avec l'émergence de l'économie sociale, ce n'est pas la reconnaissance des associations, mais leur réorganisation au profit de nouvelles tutelles.

Une économie sociale en quête d'identité

After the Second World War, society was understood on the basis of the mere addition of market and social state. In a certain way, associations had become trustees of the authorities. At the same time, mutualities have become auxiliaries of the systems of social protection and the cooperatives have been left to content with the market. Social economy has then acquired an important social weight to the detriment of its political role, its component being divided by the partition state-market.

Nevertheless, initiatives appeared which came back to the political dimension of the solidarity associationism. In the services of proximity, fair trade, solidarity finances, social currencies, short circulation between producers and consumers, multiple associative creations have proved that another economy was possible, allowing to reach another world to use the symbolic phrase of anti-globalization.

Contre le projet philanthropique, est venu ensuite le temps, que nous pouvons appeler le temps de l'État social. Il est alors affirmé que la philanthropie ne suffira pas à résoudre tout un ensemble de problèmes. La solidarité est d'un autre ordre et contrairement à ce que disait Bastiat, il faut justement sortir de la solidarité comme compassion, comme bienveillance et instaurer une nouvelle forme de solidarité qui soit une solidarité légale. À partir de ce moment-là, s'impose une autre notion, celle de dette sociale telle qu'elle a été introduite par les solidaristes, en France, l'idée selon laquelle il y a la nécessité de pouvoir fonder la solidarité en droit.

À compter de cette époque-là, on n'est pas obligés d'attendre la sollicitude des puissants. Il y a une nouvelle façon d'envisager la solidarité qui donne un rôle central au principe de redistribution, à l'État social. Cela a été un gigantesque progrès en permettant de rendre légal ce qui auparavant n'était pas acquis. Toutefois, en même temps, on a oublié le rôle que pouvaient jouer les associations dans la construction même de la solidarité, c'est-à-dire cette dimension plus horizontale, plus réciproitaire de la solidarité. Cette idée, liée à l'invention de la solidarité démocratique a été remplacée par l'action redistributive de l'État social. La redistribution publique a paru suffire pour corriger les inégalités créées par le marché.

Après la seconde guerre mondiale, la société a été appréhendée à partir de la simple addition du marché et de l'État social. D'une certaine façon, les associations sont devenues des prestataires des pouvoirs publics. Elles ont été enrôlées dans les politiques sociales et n'ont plus eu véritablement d'identité propre. Parallèlement les mutuelles sont devenues des auxiliaires des systèmes de protection sociale et les coopératives se sont confrontées au marché. L'économie sociale acquiert donc un poids économique important mais au détriment de son rôle politique, ses composantes étant séparées par la partition État-marché.

Toutefois alors que l'économie sociale connaissait une banalisation tendancielle, des initiatives sont apparues qui ont renoué avec la dimension politique de l'associationnisme solidaire. Dans les services de proximité, le commerce équitable, les finances solidaires, les monnaies sociales, les circuits courts entre producteurs et consommateurs, de multiples émergences associatives ont cherché à montrer qu'une autre économie était possible, permettant d'aller vers un autre monde pour reprendre l'expression devenue symbolique de l'altermondialisation.

Vers une économie sociale et solidaire ?

Ces différents temps éclairent les problèmes que nous vivons aujourd'hui. Nous sommes confrontés à cet héritage de l'État social et en même temps il y a des changements qui sont dus à la réhabilitation de la société de marché. Actuellement, le pôle de la société civile, surtout représenté par les associations est véritablement à la croisée des chemins. Trois scénarios peuvent être dégagés.

Le premier scénario est celui de la continuité, il confirme le contrôle exercé sur les associations. Leur instrumentalisation au service d'objectifs fixés par les tutelles publiques peut dans ce cas se coupler avec la mise en place d'un secteur public au rabais, les associations avalisant le désengagement de l'État. Dans ce scénario, l'économie sociale et solidaire n'a aucune spécificité, elle n'est qu'une création de façade dans laquelle la valorisation de la société civile cache une volonté de diminution de l'intervention publique.

Avec la révision générale des politiques publiques, les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens se manifestent désormais dans le champ associatif des tendances de fond qui ont déjà affecté d'autres secteurs. La volonté de l'administration publique de rationaliser les associations par leur regroupement va de pair avec leur confinement dans une fonction de prestataires de services, de plateforme technique. La baisse des coûts est l'objectif prioritaire et l'évaluation est rabattue sur la standardisation des résultats, ce qui n'autorise plus guère les associations à innover ou à co-élaborer l'intérêt général.

Mais il y a aussi un deuxième scénario qui devient de plus en plus présent. C'est le schéma d'une réelle instrumentalisation des associations, cette fois-ci non plus par l'État social, mais en tant qu'adjuvant du capitalisme à la recherche d'une moralisation de ses activités et d'une relégitimation. Il est en train de se créer un nouveau discours sur les associations. Elles devraient se professionnaliser en matière de gestion pour devenir « *des social business* ». Avec ce modèle l'idée majeure c'est qu'il n'y aurait finalement qu'un mode de gestion pour toutes les organisations. Les associations seraient en retard en matière de management par rapport aux entreprises privées, il faudrait qu'elles adoptent toutes les techniques des entreprises privées pour aboutir à ce professionnalisme qui leur permettrait de mieux assurer leur fonction sociale. Cette option traduit une croyance dans le management grâce auquel les associations arriveraient à remplir un nouveau rôle. Elle peut être désignée comme le managérialisme terme que nous avons retenu dans notre ouvrage collectif intitulé « La gouvernance des associations ». Cette conception est très séduc-

At present, civil society, mainly represented by associations really is at the crossroad. Three scenarios can be considered.

The first scenario is continuity, it confirms the control exerted on the associations. In this scenario, social and solidarity economy have no specificity, it is just a façade thanks to which civil society hides a will to diminish public intervention.

A second scenario is more and more prevailing. It is the sketch of a real instrumentalisation of the associations. They are considered to be out of date as far as the management of private enterprises is concerned, they should adopt all the techniques of private enterprises to acquire a professionalism which would allow them to better discharge their social function.

trice pour un certain nombre de responsables associatifs qui se sont engouffrés dans cette focalisation sur la gestion pour essayer d'améliorer leur fonctionnement.

A cela s'ajoute la théorisation d'une nouvelle philanthropie, une « *venture philanthropy* » comme on dit aux États-Unis, voit le jour. C'est une philanthropie qui elle-même deviendrait efficiente parce qu'elle adopterait les techniques du management des plus modernes. Là, nous voyons très bien qu'il y a de plus en plus un scénario qui met les associations au service d'un capitalisme nouveau. Les associations serviraient à moraliser le système qui de manière générale resterait un système inchangé, non questionné puisque, selon les mots de M. Thatcher, il n'y a pas d'autre système possible. Avec la crise, nous sommes dans un moment où le capitalisme a besoin des associations pour se relégitimer. Ce n'est donc pas un hasard, que l'on ait consacré dans les deux dernières universités d'été du Medef beaucoup de séances aux associations, qu'on ait introduit des expressions comme « capitalisme sans but lucratif » pour les désigner. Il est en train de se créer une nouvelle façon d'envisager les associations. Cela peut avoir une très grande influence dans la manière dont elles vont évoluer. Par exemple, le discours focalisé sur les entrepreneurs sociaux peut s'intégrer à cette nouvelle idéologie qui fait de l'entreprise la forme universelle d'action.

There is though a third scenario to be considered, a lot more promising in terms of democratisation of our societies. It would be to really bring together social economy and solidarity economy in order to play on the two dimensions, economical and political. One of the main challenges we will have to face here is to rethink public action again.

Il y a cependant un troisième scénario qui peut être ouvert, beaucoup plus prometteur en termes de démocratisation de nos sociétés. Il s'agit de la constitution d'un regroupement effectif entre économie sociale et économie solidaire qui permet de jouer sur les deux dimensions, économique et politique. Dans ce cas, l'économie sociale plus axée sur des entreprises sociales ou collectives s'ouvre à des pratiques et à une problématique d'économie solidaire. L'un des principaux défis auquel nous sommes confrontés dans ce troisième scénario, c'est de réinventer l'action publique. Réinventer l'action publique, cela veut dire travailler beaucoup plus sur les articulations entre les pouvoirs publics et l'action associative. Cela comporte des exigences qui sont des exigences aussi du point de vue des associations.

Pour que ce troisième scénario se mette en place, il faut effectivement que les associations concrétisent leur dimension d'espace public. Les associations ont une activité économique. Mais, elles ne sont pas seulement des entreprises. Elles sont aussi des lieux d'expression, des lieux de formalisation d'un certain nombre d'exigences démocratiques. Cela les amène à travailler sur leur fonctionnement interne pour mieux faire apparaître cette dimension et mieux la porter à l'extérieur. En Amérique du Sud, un certain nombre de dynamiques associatives jouent sur ce levier. Les associations de ce continent ont ouvert des forums, des arènes au niveau territorial pour rentrer en dialogue avec les pouvoirs

publics. L'idée, est qu'une politique publique ne se construit pas uniquement à partir du sommet, elle se construit dans un dialogue qui est à la fois conflictuel et constructif avec les associations de la société civile.

Cet aspect est très important car c'est comme cela que les associations peuvent aujourd'hui ne pas être enfermées dans le rôle de sous service public ou dans une fonction de complément d'un capitalisme moralisé. C'est une des façons pour l'association de retrouver deux éléments qui lui sont constitutifs, la dimension d'espace public et la dimension de régulation publique. Il s'agit de réaliser qu'une association n'est pas simplement une organisation, une entreprise, elle est aussi un projet et une institution avec une histoire, un patrimoine immatériel. Tout un ensemble d'expériences permet d'aller dans le sens d'une co-construction des politiques publiques à partir d'associations dont l'activité n'est pas uniquement économique, mais est aussi délibérative. Il s'agit qu'elles se rassemblent et prennent la parole plus fortement pour un nouveau dialogue avec les pouvoirs publics. Leur expression peut alors rencontrer les interrogations des responsables publics concernant les incertitudes démocratiques.

One has to realize that an association is not simply an organisation, an enterprise, it also is a project and an institution with its history, an immaterial patrimony. A whole lot of experiences allow to open the way to a shared construction of public policies based on the associations whose activity is not only economical, but also deliberative.

Bibliographie

- H. Desroche, 1981, *Solidarités ouvrières 1. Sociétaires et compagnons dans les associations coopératives (1831-1900)*, Paris, Ed. ouvrières
- J. Habermas, 1993, *L'espace public*, Paris, Payot
- C. Hoarau & J.-L. Laville (dir.), 2009, *La gouvernance des associations*, Toulouse, Erès
- J.-L. Laville, 2010, *Politique de l'association*, Paris, Seuil
- M. Mauss, 1997, *Ecrits politiques*, textes réunis et présentés par M. Fournier, Paris, Fayard
- K. Polanyi, 2008, *Essais*, Paris, Seuil
- J.-M. Servet, 2010, *Le grand renversement*, Paris, Desclée de Brouwer